

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT PRÉSENTE LE BILAN 2020 DE SES INTERVENTIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE EN BRETAGNE

C'est prochainement une offre nouvelle de 317 logements qu'Action Logement propose en Bretagne dans le cadre du programme national Action Cœur de Ville. Le groupe paritaire est associé à l'Etat, à la Banque des Territoires et à l'ANAH pour mettre en œuvre ce dispositif dédié à la revitalisation de 222 territoires, dont 11 en Bretagne. Depuis 2018, Action Logement, en lien étroit avec les élus de ces collectivités, a engagé 39,1 millions d'euros¹ en Bretagne au bénéfice du logement des salariés dans les centres de ces villes moyennes.

23 opérations en cours dans 8 villes

Au 31 décembre 2020, ce sont 23 opérations immobilières qui ont été sélectionnées et financées par Action Logement dans 8 villes de Bretagne, représentant près de 317 logements abordables remis sur le marché. Les opérations en cours représentent un montant cumulé de 16,4 millions d'euros, dont 11,7 millions d'euros pour la seule année 2020.

Les onze villes du programme Action Cœur de Ville en Bretagne

- Côtes d'Armor : Lannion, St-Brieuc,
- Finistère : Morlaix, Quimper,
- Ille-et-Vilaine : Fougères, Redon, St Malo, Vitré,
- Morbihan : Lorient, Pontivy, Vannes.

Principales caractéristiques globales des réalisations d'Action Logement (périmètre des 222 villes)

- 63 % de l'offre portent sur des logements sociaux ou intermédiaires, et 32 % sur du logement privé.
- 62 % sont des opérations d'acquisition-réhabilitation.
- 23 % sont des opérations de démolition donnant lieu à des reconstructions.
- 15 % sont des constructions neuves.
- La taille moyenne des opérations est de 13 logements par projet, dont 43 % de T2.

Le bilan à mi-parcours de l'intervention d'Action Logement dans le cadre du programme Action Cœur de Ville illustre l'engagement volontariste des Partenaires sociaux en faveur de l'attractivité des villes moyennes. Deux ans avant la fin du programme, les Partenaires sociaux d'Action Logement sont

¹ dont 16,4 € d'ores et déjà engagés, et 22,7 M € réservés pour des opérations identifiées à venir.

déterminés à accélérer leur investissement au service des territoires et des bassins d'emploi pour lesquels le Groupe a mobilisé une enveloppe globale de 1,5 milliard d'euros.

Le Programme Action Coeur de Ville s'inscrit en cohérence avec la démarche générale du Groupe rendue publique le 15 février dernier qui place les territoires au cœur de la relance et propose des dispositifs adaptés aux besoins spécifiques des collectivités locales.

Pour Jean-Yves Carillet, Président du Comité régional Action Logement en Bretagne : « *L'accélération très nette du déploiement du dispositif en 2020 est le résultat d'un travail intense de coopération avec les collectivités, l'Etat, l'ensemble des financeurs, les bailleurs sociaux, avec le soutien des acteurs de la revitalisation des territoires. Pour assurer une diversité d'offre, et un équilibre entre habitat social et habitat privé, nous nous attacherons tout particulièrement en 2021 à encourager les initiatives locales privées* ».

Pour Catherine Tanvet, Vice-présidente du Comité régional Action Logement en Bretagne : « *Les tout premiers salariés vont emménager dans les prochaines semaines à Quimper et à St-Malo. Ils le feront dans des logements de qualité, rénovés thermiquement, donc à charges maîtrisées, et à des loyers présentant des niveaux différents selon leurs ressources, mais tous abordables. Rendre à nouveau possible l'habitat des jeunes et des familles dans les centres-villes, c'est y réintroduire la mixité sociale et générationnelle propice à la revitalisation du cœur de ville. Nous sommes fiers d'y contribuer* ».

Contact dédié aux bailleurs privés intéressés par les aides d'Action Logement dans le dispositif Action Coeur de Ville : actioncoeurdeville.alactionlogement.fr

Plus d'informations sur :

- le dossier de presse en PJ de cet envoi.
- <https://groupe.actionlogement.fr/action-coeur-de-ville-action-logement-presente-le-bilan-2020-de-ses-interventions-0>

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'écohabitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte près de 500 filiales immobilières dont 48 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACT PRESSE

Action Logement

Contact presse : Judith Corvellec, T. 02 21 07 01 11, judith.corvelle@actionlogement.fr